

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Je ne sais pas, monsieur le président, que qui que ce soit de mon bureau ait visionné ce film. Je sais toutefois que la diffusion du film a été retardée par les autorités de l'Office national du film, qui ont pris cette décision de leur propre initiative. Je ne sais pas si c'est une décision définitive ou temporaire, mais je sais qu'elle a été prise par les autorités de l'Office.

* * *

LES GRAINS

LE BLÉ—LE VERSEMENT À L'ACRE—LE CAS DES CULTIVATEURS DÉMUNIS DE PERMIS

[Traduction]

M. H. A. Moore (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Il s'agit du versement proposé de \$1.40 l'acre en culture, qui figure dans le permis de l'an dernier remis aux producteurs. Le ministre verra-t-il à ce qu'il n'y ait pas de discrimination contre les céréaliculteurs qui, pour diverses raisons, ne se sont pas pourvus de permis l'an dernier?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le bill dont la Chambre sera bientôt saisie indique que ceux qui se seront munis d'un permis avant le 1^{er} mars auront droit aux versements.

M. Moore: Le ministre n'estime-t-il pas que l'on devrait utiliser une autre base de calcul, car n'est-il pas vrai qu'aucune loi n'oblige les producteurs à prendre un livret de permis?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il me semble que la question supplémentaire de l'honorable député ressemble fort à un argument.

LE COLZA—LE RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDE DES GRAINES OLÉAGINEUSES

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre chargé de la Commission canadienne du blé si le rapport préparé à la suite de l'étude sur le colza entreprise par le comité des oléagineux créé par son ministère a été diffusé, en tout ou en partie, à des individus ou à des organisations autres que les membres du comité?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Non, pas que je sache, monsieur l'Orateur.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LA QUESTION DES CRÉDITS

[Français]

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Peut-il dire si de nouveaux fonds seront affectés au programme «Perspectives-Jeunesse», cet été?

[Traduction]

En outre, toutes les candidatures ont-elles été examinées et prend-on en considération les candidatures tardives?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je ne peux pas encore répondre à la première question. En réponse à la seconde question, je dois dire que les projets qui nous parviennent maintenant arrivent en retard. Il n'est pas complètement exclu qu'ils soient considérés, mais il n'est pas non plus assuré qu'ils le soient.

[Traduction]

[Plus tard]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La période des questions est terminée mais comme le député de Battle River a essayé une ou deux fois de poser une question supplémentaire, on pourrait lui permettre d'en poser une, après quoi la présidence passera à l'ordre du jour.

* * *

LES GRAINS

LE BLÉ—LE VERSEMENT À L'ACRE—LE CAS DES CULTIVATEURS DÉMUNIS DE PERMIS—LA PROCÉDURE D'APPEL

M. Cliff Downey (Battle River): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question est reliée à celle que le député de Wetaskiwin a posée au ministre chargé de la Commission du blé. Elle a trait à la possibilité d'établir une disposition d'appel en matière d'admissibilité aux versements du fonds de stabilisation à l'intention de producteurs qui n'ont pas eu l'occasion dans le passé d'avoir des livrets de permis et qui, tout en cultivant les céréales, les ont en fait utilisées pour nourrir le bétail. Une procédure d'appel sera-t-elle établie pour eux?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): On s'y attend. Je crois qu'on doit comprendre que le versement provisoire est prélevé sur le fonds de stabilisation, lequel relève des possibilités de vente de céréales, et vise par conséquent les producteurs engagés dans la vente des céréales.

M. Crouse: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de South Shore invoque le Règlement.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de la réponse qu'a donnée à ma question le ministre des Pêches et des Forêts. Il m'a dit que des fonds seraient affectés à la formation d'étudiants durant l'été au Conseil de recherches sur les pêcheries. J'ai des preuves qu'on n'a pas prévu de fonds pour ce genre de formation et je demanderais au ministre de démêler cette situation afin que les étudiants...